



Accès aux plages gardoises à partir du 21 mai

Par arrêté du 15 mai 2020, le préfet du Gard autorise à compter du jeudi 21 mai 2020 et à titre dérogatoire l'accès aux plages du Grau-du-Roi ainsi que les activités nautiques et de plaisance.

A compter du jeudi 21 mai est autorisé l'accès aux plages :

- de la rive droite (de l'accès n°2 à l'accès n°26 linéaire de 2,5 km),
- de la rive gauche (de l'accès n°33 à l'accès n°50 linéaire de 1,3 km),
- de Port Camarque Sud (de l'accès n°57 à l'accès n°74 linéaire de 947 m,
- de la pointe de l'Espiquette (de l'accès de la digue jusqu'au phare de l'Espiquette n°75 à 77 - linéaire de 3,7 km).

Sur ces 4 plages, sont interdites les activités statiques et la pratique des sports et jeux collectifs.

Resteront interdites d'accès :

- la plage du Boucanet sur la rive droite (de l'accès n° 1 à l'accès n° 2 : linéaire de 882 m),
- la plage rive gauche (de l'accès n° 27 à l'accès n° 33 : linéaire de 462 m),
- la plage de Port Camarque Nord (de l'accès n° 50 à l'accès n° 56 : linéaire de 482 m),
- la plage de l'Espiguette (du phare de l'Espiguette jusqu'aux accès n° 78 à 82 : linéaire de 2,1 km).

La pêche statique à la ligne est interdite sur l'ensemble des plages du Grau-du-Roi.

Toute présence statique, assise ou allongée ainsi que toute vente à emporter et toute location de matelas et transat sont interdites sur les plages visées par le présent arrêté. La pratique du pique-nique y est également prohibée.

Sont également interdits sur ces mêmes plages les regroupements de plus de 10 personnes, toutes activités physiques collectives, toute pratique festive et la consommation d'alcool.

Le préfet rappelle que cette dérogation pourra être levée à tout moment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le département ou du non-respect par la population des mesures figurant au présent arrêté.

Retrouvez sur

www.gard.gouv.fr/Actualites/Conditions-restrictives-d-acces-aux-plages-gardoises-a-compter-du-jeudi-21-



mai-a-8-heures les cartes des plages, les activités autorisées et les arrêtés préfectoraux

Pierrelatte : La ferme aux crocodiles rouvre ses portes jeudi 21 mai



Après deux mois de fermeture liés à la crise du Covid-19, la Ferme aux Crocodiles de Pierrelatte a obtenu l'accord de la préfecture de la Drôme pour rouvrir la Réserve tropicale aux visiteurs dès le jeudi de l'Ascension. Une autorisation conditionnée par des aménagements d'horaires, d'activités et de parcours, pour la sécurité de tous.



Réouverture les mercredis, week-ends et jours fériés

«Pour préserver une certaine forme d'équilibre économique, nous n'allons ouvrir que les mercredis, week-ends et jours fériés jusqu'à début juillet, sur la tranche horaire 10h-17h. Avec une exception pour le pont de l'Ascension puisque nous ouvrirons en continu du jeudi 21 au dimanche 24 mai».

Relancer l'activité

Après avoir effectué un service réduit lors du confinement, les collaborateurs de la Ferme aux Crocodiles vont, service par service, se rendre sur place afin de rendre le site opérationnel pour l'accueil des visiteurs le 21mai. « Ils vont toutefois continuer à travailler à temps partiel jusqu'à ce que l'activité justifie le retour de l'intégralité des salariés. Nous prévoyons cette année 50 000 visites en juillet août, alors que le triple est habituellement comptabilisé en ces périodes estivales», souligne Samuel Martin.

Attirer la clientèle locale

Une reprise que la Ferme aux Crocodiles espère positive, en misant sur le tourisme local et les habitants des différents départements dans le périmètre des 100 km autour du site. Les Drômois, Ardéchois, Isérois, Vauclusiens, Gardois ou encore Bucco-Rhodaniens auront peut-être envie de s'évader à côté de chez eux pour redécouvrir la beauté et les pensionnaires du premier site touristique de la Drôme.

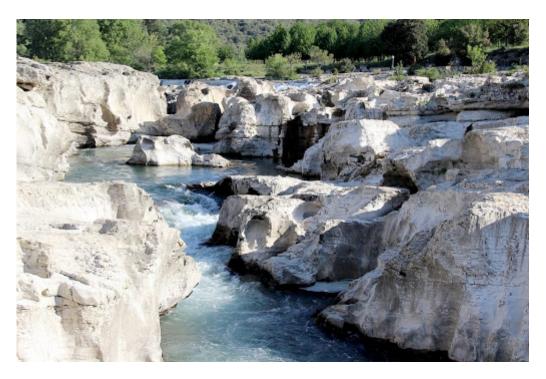
Les conditions d'accueil

Alors que l'épidémie du Covid-19 n'est pas terminée, cette réouverture est conditionnée par l'application de nouvelles règles sanitaires : promotion des gestes barrières avec le port de masque recommandé, la désinfection des mains et des chaussures à l'entrée, respect d'une distance d'1 m entre chaque groupe (groupes familiaux de moins de 10 personnes) et parcours aménagé pour que les visiteurs ne se croisent pas. Dans l'objectif d'un respect total des consignes de sécurité, les animations ne pourront pas avoir lieu et les aires de jeux seront fermées, tout comme les points de vente et restauration. «Pour pallier ce manque, nous offrons à nos visiteurs une réduction de 20% sur le billet d'entrée jusqu'au 7 juin. Ils auront aussi la possibilité de télécharger des petits films le long du parcours pour illustrer ce qu'ils voient. Les guides et les soigneurs seront également présents pour répondre aux questions,» précise Samuel Martin qui

Gard Rhodanien : accès aux berges et aux



sites naturels



En raison de l'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'au 10 juillet 2020, sur l'ensemble du territoire national et afin de prévenir la propagation du virus Covid-19, le préfet du Gard a interdit l'accès :

- aux berges du Gardon, à Collias, Castillon du Gard, Remoulins et Vers-Pont-du-Gard,
- aux cascades du Sautadet et aux berges de la Cèze, à La-Roque-sur-Cèze,
- au site Pont Saint-Nicolas-La Chaumière à Sainte-Anastasie.

Dans le même temps, le préfet a également interdit l'accès à la cascade de Saint-Laurent-le-Minier (près du Vigan) ainsi qu'au site de la Baume à Sanilhac à proximité de Nîmes.

Des lieux dont l'accès est fermé, au moins, jusqu'au 1er juin 2020 inclus.



Sorgues, Lac de la Lionne, vivre dans une cabane en bois au milieu de la nature



Les fondateurs de Coucoo, Gaspard de Moustier et Emmanuel de La Bédoyère ouvrent à nouveau leurs cabanes en bois à la location dont les Grands cépages situés 2061, Chemin des Pompes à Sorgues.

Le concept

Le concept ? Des éco-domaines réunissant des cabanes en bois flottantes, sur pilotis ou végétalisées intégrées, presque invisibles, dans leur environnement, toutes parées de grandes baies vitrées pour épouser du regard la nature, l'eau turquoise du lac quelles bordent, la faune et la flore qui s'y épanouissent. Le confort n'a pas été omis qui propose eau, électricité, salle de bain, certaines dotées d'un bain nordique privatif sur terrasse. Un séjour durant lequel les hôtes peuvent se prêter à une escapade



oenotouristique.

Un rêve d'enfant un peu partout en France

Ces petites merveilles, comme autant de rêves d'enfants, se 'trouvent' un peu partout en France comme les Grands Chênes (Rue Jean Cocteau à Raray dans l'Oise), les Grands reflets (en bordure de l'étang Verchat à Joncherey en Franche-Comté) et les Grands lacs (à la Forge de Bonnal à Chassey-lès-Montbozon en Haute-Saône).

Un bol d'air pur en toute sécurité

«Chez Coucoo, la distanciation ne se compte pas en mètres mais en hectares», relèvent ses fondateurs, puisque le plus souvent une cabane dispose d'un hectare », souligne Emmanuel de La Bédoyère qui ajoute : «nos hébergements sont isolés les uns des autres dans de grands espaces naturels, nous ne possédons pas ou peu d'espaces communs et les paniers petit-déjeuner, apéritif et dîner sont livrés directement au pied des cabanes. Egalement de nouvelles mesures et procédures sanitaires sont d'ores et déjà mises en place pour accueillir nos clients en toute sécurité.»

Avant la pandémie du Covid-19

Comme toute l'industrie hôtelière, Coucoo a été touché. Avant la pandémie de Covid-19, l'entreprise était sur une dynamique de croissance avec + 8% de réservations fin février par rapport à l'année dernière. Ils avaient prévu d'atteindre en 2020 plus de 16 000 nuitées réparties sur les 4 domaines. Un taux d'occupation de 78% en moyenne sur la saison de mi-mars à mi-novembre. Un objectif déjà atteint à 35% juste avant l'annonce du confinement en France avec 5 600 nuits vendues sur la saison (dont plus de 2 900 de mars à mai).

Une visibilité de plus en plus digitale

Côté digital, le trafic sur ses sites internet était en hausse de 40% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires estimé pour 2020 s'élevait à plus de 4,7M€ HT (contre plus de 3,6M€ HT en 2019), soit une croissance de 31%. Un objectif largement revu à la baisse (au moins 30%) suite à la crise sanitaire.

De nouvelles constructions

En parallèle, Gaspard et Emmanuel ont continué à se développer avec la construction de nouvelles cabanes, la préparation d'un ouverture nouvelle, la réalisation d'un espace bien-être aux Grands Reflets... Ce temps leur a permis d'accélérer la structuration de leur politique RSE avec des actions et des objectifs très concrets loin du greenwashing (marketing écolo). Ainsi, lorsqu'on interroge les fondateurs de Coucoo sur l'avenir du secteur, ces derniers espèrent qu'il deviendra une 'meilleure version de luimême'. Un changement auquel ils croient depuis plus de 10 ans, date de construction de leurs premières cabanes au coeur de la nature. Ils envisagent aujourd'hui la reprise avec détermination, espoir et confiance

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025

www.cabanesdesgrandscepages.com

28 novembre 2025 |



Ecrit par le 28 novembre 2025

